Montres, Pendules, Bijouterie, Argenterie, etc.
Médailles Religieuses et Chapelets en or et en argent,
Livres de Prières en français et en anglais.
DES DERNIERS DESSINS ET GENRES ET A DES PRIX TRES RAISONNABLES CHEZ
FRANTZ BROS & CO.,
129 RUE BOURBON - - - - NOUVELLE-ORLEANS.
EXPERTS EN HORLOGERIE.
Toutes sortes de Bijoux fabriqués et réparés.
Ciselures et Gravures de premier ordre.
1 mars—

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Frederick Ziegler à Catherine Blaise, Harry Cousin à Bella Smith, Henry Meyer à Hermance Dreyfus, Charles Godchaux à Hannah Bonita Hiller.

NAISSANCES—Mmes F. H. Gerdes, un fils; J. Labatut, un fils; J. Coulon, une fille; J. J. Cullen, une fille; J. Gray, une fille; P. Tomicia, une fille; T. J. Nolan, un fils; F. Ruehert, un fils; H. J. Norten, une fille.

DÉCÈS—J. M. Huggett, 55 ans 815 Antonine; J. A. Carroll, 1 an, 4915 Canal; Clarence Rareshide, 4 mois, 814 Esplanade; Mme Vve Catherine Lamb, 80 ans, 2469 N. Remparts; Louisa Calaman, 4 ans, Hôpital de Charité; Alice Pierre, 17 mois, 1026 rue Touro; Eliza Williams, 52 ans, 1127 Constance; Mme Vve Eugène Lacot, 70 ans, 1118 Dumaine; T. Williams, 19 ans, 611, S. Roman; M. Bragg, 58 ans, 7809, Zimple; M. Hinman, 76 ans, 2023, Camp; Louisa Proctor, 1 an, Gaiennie et Peters; Mary Lewis, 36 ans, 3029, S. Remparts; John Barrett, 82 ans, 813, rue Quatrième.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

L. Grunewald à M. et J. Macheca, trois terrains bornés par les rues Canal, Bronne, Carondelet et Commune, $17 500 (Wenck).

Mme H. Wellemann à Mlle M.L. McMahon, un terrain borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, $900. (Wenck).

Les héritiers de Mme F. Gruner à Mme J. Bellocq, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourbon et Esplanade, $1,600. (Wenck).

Les mêmes à A. Dubos, un terrain borné par les rues Hôpital, Bourgogne, Ursulines et Remparts, $1050. (Wenck.)

Les mêmes à J. B. Canepa, un terrain borné par les rues Hôpital, Remparts, Bourgogne et Quartier, $1200. (Wenck)

M. Dragovitch à L. Lavedan, un ilet borné par les rues Barret, Peters, Edmond et Henry Clay, $83 70.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Léon A. Werner vs Wm H. Tietjen—action en recouvrement de $570, sur des billets.

Fred W. Fullmer vs Mme Frederika Lozes—demande d'un partage.

Wm Garig vs Rosetta Gravel Paving and Improvement Co—réclamation de $5.141 16, sur des billets.

F. Hollander & Cie., vs P. R. Neeb—réclamation de $239 21 sur un compte courant.

Orleans Mfg., Co., vs Isaac Sontheimer—action en recouvrement de $393 25, sur un compte courant.

Demande d'émancipation:
Mabel O. Logan, Thomas O. Logan.
Successions ouvertes:
Wm. Henry, Geo. Leonard Weiss, Edw. Byrnes, Marie Annie Geier, Mary Ellen McCana.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Chas. A De La Bretonne.

Isaac Jackson, Bessie Lee, Theresa Taylor, Arthur Edwards, Cinderella Brown—vagabondage, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mis sous caution:
Mamie Ford, Agnes McDonald, Martha McDonald, insultes et bris de paix; Tony Procopo, Nick Procopo, violation de l'ordonnance 4155.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge Richard B. Otero.

Affaires remises:
Ed Smith, Jod Hagan, vol avec effraction; Jules Cyprian Ferdinand, actes de violence.
Comparution:
Stafford Miller, vol.
Envoyés devant la Cour Criminelle:
Paul Sylvestre, attaque et blessure; Mamie Aiden, larcin.
Acquittés:
Chas King, faux; Chas Baltz, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Un état voisin de la démence.

Une dame H. Swift, d'Alton, Illinois, vient d'écrire au maire de notre ville une lettre navrante dans laquelle elle lui fait part du triste état de sa fille, état voisin de la démence, à la suite d'une visite récente qu'elle fit à la Nouvelle-Orléans. Sa fille, prétend-elle, a fait la connaissance d'un clairvoyant qui lui a tourné l'esprit à l'envers. Depuis son retour dans sa ville natale, le jeune enfant a le cerveau tellement ébranlé qu'il est douteux qu'elle échappe à la démence.

Le maire a fait remettre la lettre au chef de la sûreté, et aucun effort ne sera épargné pour punir le clairvoyant s'il est possible d'établir sa culpabilité.

Avis au Public.

Les visiteurs à la Foire d'Etat sont invités à se rendre à l'installation de la "Papoose Root Beer", pour prendre un verre de cette boisson fraîche et délicieuse. L'installation est la cinquième dans l'allée de droite de la bâtisse principale de l'Exposition.
23 mai—23 au 29

Marchands et propriétaires se plaignent du nouveau pavage de la rue du Canal.

Il faut avouer que notre population est de bonne composition. Les abus les plus criants se commettent à son préjudice, et si elle ose s'en plaindre on la traite avec la plus blessante des indifférences. Depuis trois mois et demi, des industriels, venus de Dieu sait quelle partie des Etats Unis, ont mis notre rue de Chartres dans un déplorable état pour exécuter un *job*.

Ils ont creusé sous terre un canal, et pour cela il fallait nécessairement défoncer la rue; mais quand il s'est agi de la réparer, c'est-à-dire, la remettre dans l'état où ils l'avaient trouvée, ils ont invoqué pour s'excuser de n'en rien faire, que leur contrat ne les y obligeait pas.

Aujourd'hui une nouvelle injustice se commet, toujours au préjudice des contribuables. La compagnie qui a pavé en asphalte la rue du Canal, de la levée à la rue de Chartres, semble n'avoir pas rempli ses obligations vis-à-vis de la ville, et ceux qui s'en trouvent lésés sont les propriétaires de cette partie de la rue du Canal. Il y a à peine quatre mois que le nouveau pavage a été fait, et voilà qu'on le trouve défectueux.

Des véhicules d'une pesanteur pas trop exagérée, y sont passés et l'ont crevassé. En présence de ce fait, plusieurs propriétaires de la rue du Canal, entr'autres MM. Stauffer, Eshleman et Cie, W. J. Montgomery, Léon Godchaux Cie, Louis Grunewald Cie, Léon Joubert, les héritiers de Adler, ont envoyé hier au maire et au conseil de ville une communication demandant à être renseignés sur le contrat fait entre la municipalité et la compagnie qui a exécuté le travail, pour savoir si celle-ci a fidèlement rempli les conditions du contrat.

M. Bell n'est pas en ville, et il n'a pas été possible de savoir si la compagnie était en défaut on non.

L'avocat de la ville, M. Gilmore, a dit hier que s'il était découvert que le contrat n'avait pas été exécuté à la lettre, il ne serait pas possible de forcer les propriétaires à payer leur *pro rata* des frais.

Corps identifié.

On croit avoir établi l'identité du vieillard dont le corps a été repêché mercredi dernier dans le vieux bassin. La description du corps et divers objets trouvés dans ses habits indiquent que le noyé se nommait Charles Ihlenfeld, un industriel établi anciennement au coin des rues Camp et Félicité.

Il y avait plusieurs jours que le malheureux n'avait pas été vu par ses amis. Par suite de mauvaises affaires, Ihlenfeld avait tout perdu et se trouvait sans gîte.

Dimanche dernier le pauvre homme a été vu assis sur le bord du bassin, non loin de l'endroit on a été trouvé son corps. Il avait dit à deux passants qu'il se tenait là pour prendre l'air. Le lendemain matin on trouva sur la route son chapeau et son paletot. Comme personne n'a réclamé son corps, la ville l'a fait inhumer dans Potter's field.

Noyée dans un puits.

Vers une heure et demie, hier après-midi, Cora Brooks, une fillette de couleur, domiciliée à l'angle des rues Rochebiave et Havana, en puisant de l'eau dans un puits s'y est tombée et est noyée. Le coroner a fait la levée du corps et donné le certificat d'usage.

Tentative d'assassinat.

Hier, à six heures et demie du soir, ne tentative d'assassinat a eu lieu, ne Bourgogne, près Bagatelle.

Mme Vve Gabriel LeBlanc, âgée de 72 ans, était assise sur les escaliers de sa demeure, lorsqu'un nègre, du nom de Moritz Talband, a tiré cinq coups de revolver sur elle. Fort heureusement, elle n'a pas été atteinte.

Talband occupe une maison appartenant à Mme LeBlanc et, comme il ne payait pas son loyer, cette dernière lui avait signifié de sortir de la maison. C'est à la suite de cet ordre qu'il a essayé de se venger.

Le nèir a été promptement arrêté et écroué au poste du cinquième precinct.

Incendies.

Un feu a éclaté hier soir dans un lot de coton, sur la levée, à la hauteur de la rue Seconde, causant des dommages d'environ $2000. L'incendie a été éteint par les pompiers aveo l'aide des remorqueurs Belle of Baton Rouge et Napoléon.

— Un feu, dont on ignore l'origine, a pris naissance, hier matin, dans un cottage, avenue Cleveland, 2738, occupée par John Piraina. Les dommages ont été insignifiants.

Brûlée.

Pendant que Mme Margaret Laner, âgée de 48 ans, brûlait des herbes dans sa cour, hier matin, rue Annonciation 2715, ses vêtements se sont enflammés, et elle a eu le corps grièvement brûlé. Les étudiants de l'hôpital lui ont prodigué des soins.

CHAS. A. ORLEANS,
Dessinateur et Contracteurs de
TRAVAUX DE STATUAIRE
ET DE MONUMENTS.
Caveaux de Cimetières et Mausolées
UNE SPÉCIALITÉ,
226 RUE CARONDELET,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
27mars—

NOTRE EXPOSITION INDUSTRIELLE.

Jour consacré au Club Social.

Depuis le commencement de l'Exposition, presque toutes les branches de l'industrie manufacturière et de l'industrie agricole ont eu leur célébration spéciale. Mais tous ces producteurs-là sont des hommes du monde, comme des hommes d'affaires; ils ont besoin de se réunir tous ensemble, de temps en temps, pour se féliciter mutuellement et s'encourager les uns les autres à poursuivre bravement la voie où ils se sont engagés.

Le Club Social Day n'avait pas d'autre signification, d'autre but; aussi personne n'a été étonné d'y voir figurer les représentants de tous les commerces, de toutes les industries, de toutes les branches de la finance, concourrant à donner à la fête un éclat tout à fait exceptionnel.

Le programme était extrêmement intéressant et extrêmement varié, comme on va le voir.

Deux comités spéciaux avaient été constitués pour la circonstance: un comité exécutif et un comité de réception.

En voici la composition:

Comité exécutif:

Dr J. Moore Soniat, président; John Dymond jr., B. P. Sullivan, Walter W. Denègre, E. S. Lamplier, W.M. Steele, Louis Bush, W. DeBuys, P. A. Cooney, Dr R. A. Murphy, W. F. Miller, R. A. Fox, A. M. Hill, John C. Harrison, Carl Woeste, Chas H. Hamilton, Robt W. Abbott, J. L. Fourno, John Skipwith, John E. Lombard, et A. J. McShane.

Comité de Réception.

MM. John R. Conniff, Président; Ed H. Rightor, C. F. Stott, H. Mc Closkey, George Maguire, W. S. Parkerson, J. Pem-Baldwin, John Fitzpatrick, Vic Demoruelle, H. H. Hall, James Swan, Walter B. Vail, J. F. Brent, Sam L. Gilmore, Clem Penrose, Joseph A. Airey, John M. Parker, C. H. Charlton, Jr, E. J. Miltenberger, H. Robinson, Leigh Carroll, E.W. Alleyn, W. L. Burton, B. McCloskey, C. C. Harvey, P. J. Maguire, John F. Tobin. John J. Frawley.

A 4 heures de l'après-midi, il y avait course de bicycles, par le professeur Carlos Elskamp, qui s'est fait ici, une célébrité en ce genre.

A 4h. 30, course de mulets, en partie liée. Les entrées avaient été faites par W. E. Uaiseke, arrivé 1er; John J. Frawley, 2e; Jas J. Woulfe 3e.

A 5h. 15, course de mulets, 1 mille, par les membres du Club Athlétique, en costume.

Harry Ludlow, écarlate, avec Manille, est arrivé 1er; Alf. Proteus, vert et blanc, avec Santiago, est arrivé second: Morgan, jaune, est arrivé 3e.

Nous citerons MM J. W. Emmet, bleu foncé et bleu clair; O. C. Bowling, O'Malley, vert; J. J. Proteus, rouge et blanc: Howard Crandell, pourpre et blanc; Geo. Connell, rose et bleu; Lawrence Heaslip, orange et bleu marin, etc.

A 5 h 30, course par les membres du 1er de cavalerie de la Louisiane.

Voici les entrées: Lieutenant Ch. J Stinott, H. Daboval, Rob. H. Wilmore. Geo. S. Sheen, J. D. Lagard, Eug. Morphy, H. S. Crozier arrive 1er, L. D. Lagarde; 2me C. J. Sinnott; 3me Hawison.

A 5 h. 45, carrousel, jeu de bagnes par le 1er peloton de cavalerie de la Garde Nationale de la Louisiane.

Entrées, Capt. P. S. Morris, marraine, miss Inès Morris;

Lieut. Ch. S. Sinnott; marraine, miss Louise Rocquet;

Rob. Churchill; marraine, miss Daisy Deming;

Harry S. Crozier; marraine, miss Crozier.

Martin J. Call, marraine, miss Ader Bowen.

Francis W. Gregory, marraine, miss A. Farrell.

Chas M. Hero, marraine, miss Ida C. Thomas.

Wm S. Hero, marraine miss May Sorier.

Leon Holzhalb, ——.

R. C. Howison, marraine, miss Alice Innerarity.

Louis D. Lagarde, marraine, miss Lilly Trémoulet.

Eugène Morphy, marraine, Mme Eugène Morphy.

Thos. A. O'Sullivan.....

Placide Reynes, marraine, miss Neily Wink.

Gabriel Scooler, marraine, miss Lilly Scooler.

Geo. L. Sheen, marraine, miss Aurora Sheen.

James B. Sinnott, marraine, miss Marguerite Holland.

John.S.Welch.....

Rob H. Westmoore, marraine, miss Pearl Cooney.

Voici les noms des gagnants:

1. Capt. P. C. Morris a enlevé 7 anneaux; 2. James B Sinnott; 3. H. Daboval; 4. Wm. S. Hero.

A 7 h. 30, le Professeur Speyer, Miss Alice Duval et une bande d'indiens ont joué un drame militaire sur la grande estrade.

A 8 h. 30 le fameux plongeur a du se jeter du haut d'une tour de 106 pieds, dans un bassin.

Jour des "Southern cyclists" 27 mai.

PROGRAMME.

Courses de bicyclettes.

3 heures P. M.—Course de deux milles pour amateurs.

Premier prix, $25; Second prix, $10 Troisième prix, $5.

Exhibition et tours sur bicyclette par le Prof. Carles Elskamp.

3 heures 45 P. M. — Course de 2 milles. Bicyclistes de profession. 1er prix, $25; 2me prix, $10; 3me prix, $5.

Officiers—R. Lee Edwards; juges—I. Schwerin, G. H. Miller, Wm Scanlan, W. V. Gaines, Ed. Memory.

Assistants—K. G. Memory, Chas J. Bapst, A. G. Cronan, H. A Testard, H. C. Fourton, Wm M. Orr, V. V. Barousse, Thos E. Suter, O. Gomez, Geo. Aldigé, John O. Seligman, Ed. C. Stoddard, Harry Knoop, Geo. Abry. R. M. Terry, Geo. H. Brockman, Hy German, J., Wright Smith, Aug. Bothe, Robt. Spearing, Richard Eichling, Robt W. Abbott.

A 7 heures P. M., grande parade de bicyclettes, illuminées. 1er prix, $50; 2d prix, $15; 3e prix, $10.

Juges—John Dymond, Jr., Juge F. A. Monroe, K. J Geebel, Wm F. Pinkert, A. R. Blakely, Jas. J. Woulfe.

Grand marshal—Wm Scanlan.

Aides—E. J. Memory, A. G. Cronan, Abbott Waterman, Dr J. Moore Soniat, Ed. Rossell.

Commis—T. J. Nolan.

Comité de Réception.

John Dymond, Jr, président; D. J. Dowers, major W. L. Hughes, H. Mayer, W. P Cowon, Remy Klock, P. S. Benedict, W. S. Hero, Douglas Jenkins, Jules Aldigé, S Wolff, Garland Wolfe, Harry Leopold, Adolph Good, Preston Herndon, R. T. Clagette, W. B. Highlands, J. W. Phillips, John C. Gibbs, Geo. Keller, E J. Marion, Prof. L. W. Wilkinson, Dr A. B. Gaudet, Chas T. Soniat, Chas H. Fenner, J. A. deYabarra. N. A. Puech, Dr H. A. Borey, J. W. Stone, C. A. Hartwell, Wm Ingersoll, Geo A. Boelm, Dr Milton Fleming, Ed. S. Soulé, F. J. Puig, W. G. Seymour, R. D. Davies, R. J. Wood, James Goed, Capt. S. Mc C. Herndon, M. Drouilhet Jr, Capt. Rufus E. Foster, R. H. Padarre, E. Kamband, Hon. Martin Behman, L. J. McLaughlin, P. Dennes Jr, Dr E. A. Robin, Jos Melchior, M. Broisachor.

La Fête des Asiles—Au bénéfice des Orphelins.

Les négociants et marchands de la Nouvelle-Orléans viennent d'émettre une excellente idée et de commencer une entreprise qui leur fait honneur et leur portera bonheur. Ils veulent clôturer l'Exposition par une bonne œuvre, par une fête au bénéfice de nos asiles d'orphelins.

L'idée, une fois lancée, a fait de rapides progrès; en un instant, il a été collecté $1000. Avant trois ou quatre jours, on compte sur une somme d'au moins $5000 pour faire face aux frais de la journée.

On sait que l'Exposition doit finir le 31. Elle se prolongera un jour de plus, en faveur des Orphelins, dont la fête aura lieu le 1er juin. Tout le monde a voulu concourir à l'éclat de ce bénéfice: la direction des Fair Grounds, les exposants eux-mêmes, la compagnie Edison et tous ceux qui ont contribué au succès de l'Exposition.

Les promoteurs de l'œuvre veulent renouveler, sur de plus grandes proportions, la Fête des Fleurs—ce qu'ils appellent "The Grand Carnival of Flowers." Chaque chariot, splendidement décoré, représentera un asile. Trois prix seront décernés aux voitures, aux chariots les mieux décorés. Le premier prix sera de $500; le 2e, de $250, et le 3e de $100. Voilà une attraction comme on en voit peu; la fête s'apprête donc sous les plus heureux auspices.

J. W. Diamond, un matelot du croiseur New Orleans, grièvement blessé par un camarade.

J. W. Diamond, un matelot à bord du croiseur New Orleans, a été grièvement blessé, hier soir, à la suite d'une querelle avec P. J. Murphy, matelot du même batiment. Il paraît que les deux hommes se trouvaient dans le café de l'hôtel Cosmopolitain, rue Royale, entre Canal et Douane, en compagnie de John O'Neill et Jim Wall, deux employés de la cour civile de district.

Après avoir bu plusieurs verres de bière, Diamond s'est retiré dans un cabinet de toilette suivi de Murphy. Ici, une altercation a eu lieu entre les deux hommes. Diamond a reçu trois coups de couteau, deux dans l'abdomen et le troisième dans la tête. Etant sous l'influence de la boisson, le malheureux ne savait pas qu'il était grièvement blessé; il sortait de l'établissement, lorsqu'il a été arrêté par Chas Anderson, le gardien de l'hôtel, qui, le voyant ensanglanté, a fait appeler l'ambulance.

Les étudiants, reconnaissant la gravité des blessures l'ont transporté à l'hôpital.

Murphy, arrêté par les agents de police Wilson et Pete, a été écroué au poste du troisième precinct. Il a refusé de discuter l'affaire.

Diamond a été interrogé quelques instants plus tard, à l'hôpital, par notre reporter. Il dit que la querelle est survenue au sujet de l'argent. Lorsqu'il s'est réfugié dans le cabinet, il ne savait pas que Murphy le suivait. Il ne s'attendait pas à être attaqué de cette façon.

MENUS FAITS.

Vols—Le salon de barbe de Frank Fiotte, couleur, rue Nord Liberté 131, a été visité par un voleur qui en a emporté des objets d'une valeur de $10.

—Un vol semblable a été commis, jeudi après-midi, dans le salon de barbe de George Grunewald, coin St Louis et Villeré.

—Hier matin, entre trois et cinq heures, un voleur s'est introduit dans la demeure de Charles Seyer, rue St-Claude, près Caliu Lane et a fait siens des bijoux évalués à $75.

Arrestation—Un jeune nègre, du nom de Geo. Watkins, a été arrêté hier soir, à l'angle des rues Canal et Franklin. Il est accusé d'avoir commis un vol dans la demeure de Mme Nina Hale, rue Howard, 125.

BASE-BALL.

Louisville, 6; New York, 3.
Pittsburg, 7; Philadelphie, 5.
Boston, 6; Cincinnati, 0.
Washington, 8; Chicago, 0.
Baltimore, 12; Cleveland, 6.
St Louis, 3; Brooklyn, 3.
Dallas, 7; Mobile, 2.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doive être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un régistre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

DECES.

ANGLADE—Décédé vendredi après-midi 26 mai, à 2 heures, à l'âge de 38 ans AUGUSTE ANGLADE, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Anglade, Lutreyte, Fourguette, Casanbieh et Bergeret, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 27 mai, à 5 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, rue Bourbon, entre St-Louis et Toulouse.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres
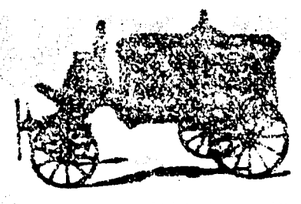
Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Maison et épicerie dans le Deuxième District. S'adresser par écrit aux initiales J. C., Bureaux de l'Abeille.
20 mai—7j

ARGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10:30 et 2 à 4:30.
6 av

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans.

Messieurs les sociétaires sont informés que l'assemblée générale trimestrielle régulière aura lieu le DIMANCHE, 28 mai, à 5 heures P. M., à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

Affaires régulières et lecture d'amendements aux articles 4 et 6 de la Constitution et à l'article 3 des Réglements.

J. M. VERGNOLE, Président.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
26 mai—3f

AVIS SPECIAUX.

Le Docteur Paul Gelpi,
De retour, a repris l'exercice de sa profession.
Bureau, 624 rue Gravier.
Résidence, 1333 avenue de l'Esplanade.
16 mai—1m

Avis.

Aux actionnaires de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans—Conformément à une résolution du conseil d'Administration, une réunion des actionnaires de cette Association est convoquée pour le 8 juin 1899 à midi, au bureau de l'Association, No 304 rue Camp, dans le but de prendre en considération et de voter sur l'opportunité de la dissolution de l'Association, et de nommer des commissaires pour la liquidation.

A. J. MIOTON, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.
7 mai au 8 juin

Société de la Croix Rouge.

Demande de secours pour les malades et les nécessiteux à l'Ile de Cube, surtout pour les enfants sans gîte.

En outre d'argent, dont le besoin est urgent, des médicaments sont requis, ainsi qu'une nourriture saine, délicate, fortifiante, pour les personnes trop faibles pour travailler; des vêtements pour les mêmes infortunées femmes et enfants, surtout de la literie sans tache, et tout ce qui donne le confort, autant que possible, dans les hôpitaux ou dans les asiles d'orphelins.

Un entrepôt a été établi au No 418 rue de la Commune, où tous dons seront promptement expédiés. De l'argent peut être envoyé à la Société de la Croix Rouge de la Louisiane par la boîte de la Poste No 906 Nouvelle Orléans.

J. B. VINET, Président.
M. GENEBELLY, Secrétaire.
24 mai—1 m—mar jeu sam dim

INCORPORÉE EN 1882
WM. C. FAUST, P. LANGE, L. RUCH, Jr.,
Président. Surintendant. Secretaire.
Union Sanitary Excavating Company,
Ces Poole fosses et lieux d'aisance en terre, etc., nettoyés et désinfectés. Lieux d'aisance curés dans toutes les parties de la ville.
Bureau, No 727 rue de la Commune,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.
Téléphone 427.
Donnez nous votre commande.

MAGASIN DU
BON MARCHÉ
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.
J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.
Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre comte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.
4 déc 98—1

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES
Absolument à l'abri de l'incendie.
Accommodation pour 700 Personnes.
Bains Turcs, Russes et Simples.
Plan Américain—Prix Modérés.
Prix Spéciaux aux Visiteurs de l'Exposition Industrielle de la Louisiane du 8 Mai au 31 Mai.
A. R. BLAKELY & CIE, Limited Propriétaire
2 nov—7 m

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,355. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Amann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
25 mai—25 29—juin 3

Succession de Louis Quiesfelt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,872 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25 mai—25 29—jn n 3

Succession de Thomas J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,439—Division C—Attendu que Mme B. J. Burdon, veuve de Thomas J. Brennan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J. Brennan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 58,611, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney J. McMain, curateur administrant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
19 mai—19 23 28

AMUSEMENTS.

PARC ATHLÉTIQUE.

BROOKS
—Et sa célèbre—
Fanfarre-Marine de Chicago.
M. Willard Simms et Mlle Jennie Graham.
LE CINEMATOGRAPHE.
4..... Les 4 a Mothe.....4
Spécial—Mercredi et Samedi.
Mlle SYBIL SAMMIS.
21 mai—

Début de Vaudeville.
THOS. J. KEOGH, le comédien favori de la Nouvelle-Orléans, autrefois de la Hopkin's Stock Co.
WEST END.
CE SOIR. CE SOIR.
La dernière semaine de CORINNE. Costumes nouveaux et luxueux, chansons nouvelles.
THERON D. PERKINS, Directeur.
Soliste de Cornet. Corps des Musiciens de Boston Choromilitant.
Vitagraph—Vues nouvelles. La Lune.
16mai—

ILLINOIS CENTRAL
EXCURSIONS du DIMANCHE
A McComb City et Retour.
Prix $1.00 Aller et Retour.
28 av—mer sam 1j

AVIS.
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:55 P. M. Billets aller et retour, 50c, 75c et $1,00.
Les trains d'excursion ont repris leur service, depuis le 21 novembre
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

Nouveau Système de Drainage pour la Nouvelle-Orléans, Lne.
Des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Commision du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Lne., Chambre No 20, Hôtel de Ville, jusqu'à l'après-midi du 5 juillet 1899, pour la construction des travaux suivants, une soumission séparée étant requise pour chacun des contrats séparément comme il est indiqué ci dessous
CONTRAT E.
La station No 1 de Pompe Melpomène et Moteur pour la station No 5 de pompe pour avenue Jourdan.
Cette soumission n'incluera l'érection d'une station complète de pompe avec fondations, bâtisse succion, bassins d'approche et de décharge, pompes, moteur électrique et lignes de transmission à la station de puissance centrale. Aussi la formation et l'érection d'un moteur pour l'opération d'une pompe maintenant opérée par la vapeur, dans une des stations de pompe existante et l'érection du poteau, mettant en connexion ce moteur avec la station de puissance centrale.
Un dépôt de cinq cent ($500 00) dollars comptant ou en chèque certifié pour accompagner la soumission comme une garantie de bonne foi. Le bon du soumissionnaire heureux, est de vingt-cinq mille ($25 000) dollars.
CONTRAT F.
Canaux revêtus et couverts, à savoir le canal de la rue Troisième et le canal Carondelet. Les soumissions pour ce travail seront à un prix par unité de matériel soit excavassé ou en ouvrage en construction. Le travail n'inclura pas moins que 8,000 pieds linéaires de Canal de cinq à vingt-cinq pieds de large, et de six à douze pieds de profondeur. Un dépôt de mille ($1.000 00) dollars comptant ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de cinquante mille (=50 000,00) dollars.
CONTRAT G.
Canaux ouverts et non revêtus, laquelle soumission sera pour l'élargissement des canaux existant, comprenant l'excavation d'approximativement 175,000 yardes cubiques, à un prix par unité de matériel excavassé.
Un dépôt de deux cent ($200 00) dollars comptant ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de six mille (=6,000) dollars.
CONTRAT H.
La station de poupe No 8 d'Alger.
Cette soumission comprendra l'érection et l'installation d'une station complète de pompe, avec fondation, succion et bassins à décharge, l'installation et les fournitures d'une pompe, l'enlèvement des bouilloires et machine à vapeur d'une station maintenant en opération, et leurs érections et installations dans cette station. Un dépôt de trois cent ($300) dollars comptant ou en chèque certifié. Le bon du soumissionnaire heureux est de dix mille ($10,000) dollars.
Les plans et devis peuvent être vus au bureau de la Commission du Drainage après le 6 mai 1899.
Le droit est réservé de rejeter quelconque ou toutes les soumissions, ou d'accepter l'offre de n'importe lequel des soumissionnaires pour tout le travail contenu dans lesdits contrats E, F, G et H dans le cas où ladite soumission collective pour le travail sous tous lesdits contrats soit moins que le coût collectif dudit travail